



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Madame Laurence Haguenauer
Directrice des Français à l'étranger de l'administration consulaire
27 rue de la Convention
75732 Paris Cedex 15

Paris, le 6 avril 2022

Objet : Élections - difficultés des Français à l'étranger

Madame la Directrice, Madame Haguenauer,

Je souhaite attirer votre attention sur l'inquiétude de nombreux concitoyens concernant les scrutins présidentiel et législatif à venir. Ayant tenté d'informer ces dernières semaines autant que possible les citoyens de ma circonscription sur les modalités de vote de ces élections, j'ai été saisi de plusieurs questions et alerté de nombreux dysfonctionnements.

En voici une liste non-exhaustive :

- Manque de communication auprès des électeurs qui s'inquiètent de ne pas avoir reçu une semaine avant le premier tour les informations nécessaires pour aller voter (convocation, bureau de vote, propagande électorale). Certains concitoyens ont eu une mauvaise surprise en apprenant qu'ils changeaient de bureau de vote, cela ayant également parfois des conséquences sur les procurations : impossibilité pour ces personnes ayant changé de bureau de vote d'honorer les procurations qu'on leur a confiées auprès de leur bureau de vote traditionnel.
- Difficultés sur le vote par procuration : refus du commissariat local en France de prendre en compte une demande de procuration, manque de créneaux lors des tournées consulaires (Nuremberg par exemple, et recommandation étonnante sur place de se rendre à Munich ou Wurtzbourg, toutes deux à deux heures de route).
- Mauvaise information de certains consulats sur le nombre des procurations qui peuvent être prises, sur le nombre qui peuvent être validées en France (une seule !) et sur leur durée de validité.
- Confusion sur les listes électorales, dont certains citoyens ont été radiés sans initiative personnelle après pourtant plusieurs décennies d'inscription. Une famille entière a également été inscrite par erreur sur une autre liste électorale que celle dont elle dépend.
- Concernant les élections législatives, j'ai été étonné que la date limite pour activer l'option du vote par correspondance ait été communiquée si tardivement et si discrètement. Par ailleurs, les modalités du vote électronique me paraissent avoir été trop peu communiquées et ne me semblent pas suffisamment claires pour les citoyens.
- Enfin, de manière plus générale : avec les modalités actuelles de vote pour l'élection présidentielle (urne ou procuration), le découpage des circonscriptions consulaires et

l'affectation aux bureaux de vote rend l'exercice du droit de vote difficile voire impossible pour certains électeurs.

Malgré les nombreuses remarques et mises en garde sur l'organisation des élections, les mesures mises en place ne me semblent pas suffisantes pour que les Français de l'étranger puissent exercer leur devoir démocratique en toute sérénité. Je constate malheureusement que de nombreux citoyens ne voteront pas en raison de ces difficultés.

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mes remarques et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric Petit
